

Projet appendice gramamtical pour le livre de lecture du degré moyen

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 16

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nastes ! Les beaux arbres de la cour semblent leur dire un gentil au revoir !

Revenez l'année prochaine ! Notre feuillage vous garantira encore des ardeurs du soleil !... La température est douce, caressante. Au fond, la vallée de la Broye s'étale rayonnante. Le lac de Neuchâtel est presque invisible, on le devine plutôt... Splendide panorama, que décorent à l'envi les vergers odorants, dors et repose en paix ! La petite Suisse sait encore former ses enfants pour le beau, pour le bien. Ni le corps, ni l'âme ne sont oubliés, et avec de tels principes, sucés avec le lait maternel, les nouvelles générations envisageront sans crainte l'avenir. Dieu a toujours béni les peuples où son amour se fond avec celui de la Patrie ! — L'Hôtel de la Cigogne a eu l'avantage d'héberger, pendant une heure, sous ses rians ombrages, ces Messieurs de la pédagogie, que la savoureuse causerie de M. Sterroz a aussi bien égayés que le fendant du Valais.

J. M.



Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

Préliminaires.

1. La *grammaire* enseigne à *parler* et à *écrire* correctement.
 2. Pour *parler* et pour *écrire* on se sert de *mots*.
 3. Les *mots* sont formés de *syllabes* ; dans les mots écrits les syllabes se composent de *lettres*.
 4. Il faut couper les mots à la fin d'une *syllabe* ;
 5. Il y a *deux* sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.
 6. Les *voyelles* sont a, e, i, o, u, y.
La *voyelle y* vaut deux *i*, à la suite d'une autre voyelle ; elle se prononce comme un simple *i* à la suite d'une consonne.
Il y a trois sortes de *e* : le *e* muet, le *é* fermé et le *è* ouvert.
Le *e* muet fait prononcer la consonne qui le précède.
 7. Les consonnes sont b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.
 8. La lettre *h* est *muette* ou *aspirée*.
Elle est *muette* lorsqu'elle permet la *liaison* et *l'élision*. Dans le cas contraire, elle est *aspirée* et fait prononcer fortement la voyelle qui la suit.
 9. Il y a trois sortes d'*accents* : l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`), l'*accent circonflexe* (^).
- L'*accent aigu* se place sur tout *é* fermé.
L'*accent grave* se place sur tout *è* ouvert, sur le *à* proposition, *là* et *où* adverbés, sur *ça* et *là*, *déjà* et *voilà*.

L'accent *circonflexe* se place :

1° Sur toutes les *voyelles*, excepté l'*y* pour en faire des voyelles *longues* ;

2° Sur le *â*, le *î*, le *û*, des deux premières personnes du pluriel du *passé défini* et à la troisième personne du singulier de l'*imparfait du subjonctif* ;

3° Sur le *ô* des pronoms possessifs : le *nôtre*, le *vôtre*, la *nôtre*, la *vôtre*, et du verbe *clore* et ses composés quand cet *ô* est suivi d'un *t* ;

4° Sur le *û* des adjectifs *sûr* et *mûr* ;

5° Sur le *û* des participes passés *dû* *redû* *mû*, *crû* (*croître*) au masculin singulier seulement ;

6° Sur le *â* des verbes terminés en *âitre* et en *ôître*, du verbe *plaire* et ses composés, lorsque cet *î* est suivi d'un *t*.

10. Le *tréma* (¨) se place sur toute voyelle qui doit se prononcer seule.

11. La *cédille* (ç) se place sous le *ç* qui doit se prononcer comme *s* devant les voyelles *a*, *o*, *u*.

12. Le trait-d'union (-) sert à lier :

a) Les divers éléments d'un nom composé ;

b) Le *verbe* et le *pronom sujet* qui le suit dans les interrogations ;

c) Le *verbe* à l'impératif et les *pronoms compléments* qui le suivent ;

d) L'adjectif indéfini *même* et les *pronoms personnels* qui le précèdent ;

e) *Ci* et *là* aux *noms*, aux *pronoms démonstratifs* qui précèdent et aux *mots invariables* qui suivent ; excepté dans *ceci*, *cela*.

f) Les *dizaines* et les *unités* dans les adjectifs numéraux cardinaux, à moins qu'elles ne soient unies par *et* ;

g) Le *t* euphonique au *verbe* et au *pronom* dans les interrogations.

13. L'*apostrophe* (') remplace les voyelles *a*, *e*, *i*, devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet.

L'*apostrophe* remplace :

a) *A* dans *la* article ou pronom ;

b) *E* dans *le*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que* ;

c) *E* dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, devant *il*, *elle*, *on*, *un*, *une* ;

d) *E* dans *quelque*, devant *un*, *autre* ;

e) *E* dans *entre* et *presque* devant un *nom* et un *verbe*.

Elle remplace *i* dans *si*, devant *il*, *ils*.

Ponctuation.

Les signes de ponctuation sont : la virgule (,), le point-virgule (:), les deux points (:), le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les guillemets (« »), le tiret (-), la parenthèse ().

On emploie la virgule pour séparer les parties de même nature d'une proposition; avant et après les mots mis en apostrophe et les appositions; avant et après les propositions complétives qui ne sont pas indispensables au sens.

Les deux points s'emploient devant une énumération, une citation, une explication.

Le point s'emploie à la fin de chaque phrase ayant un sens complet.

Le point d'interrogation s'emploie à la fin des phrases interrogatives.

Le point d'exclamation s'emploie après les interjections et à la fin des phrases exclamatives.

Les guillemets s'emploient au commencement et à la fin des paroles que l'on cite textuellement.

On emploie le tiret dans les dialogues pour séparer les paroles de deux interlocuteurs.

On renferme entre les deux crochets d'une parenthèse toute phrase ayant un sens à part au milieu d'une autre.

Classification des mots.

L'ensemble des mots qui composent la langue française se divise en dix espèces ou parties du discours. Ce sont : le nom, l'acticle, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection. Les six premières espèces de mots s'appellent variables, parce que leurs terminaisons peuvent subir des changements. Les quatre dernières sont invariables, parce que leur orthographe ne change jamais.

Les synonymes sont des mots qui ont à peu près la même signification. Exemple : joie, bonheur.

Les homonymes sont des mots qui se ressemblent par la prononciation, mais qui diffèrent par le sens et l'orthographe. Exemple : pois, poix, poids.

Le nom.

On appelle nom tout mot qui désigne une personne (père, Paul), un animal (cheval; poule, Médor), ou une chose (table, bonté, vérité).

Il existe deux espèces de noms : le nom commun et le nom propre (communauté, propriété).

Le nom commun convient à tous les êtres de la même espèce. Exemple : table, oiseau, etc.

Pour distinguer les êtres les uns des autres, on leur donne un nom propre. Exemple : Louis, Médor, Vully. Ce nom peut appartenir à un, à plusieurs, à une réunion d'êtres. Exemple : Louis, Berne, les Suisses.

Sa première lettre est une majuscule.

Les noms communs de choses se divisent en deux classes : les noms communs concrets désignent des êtres qui tombent sous nos sens. Exemple : table, pinson, vache ; et les noms communs abstraits expriment principalement la qualité des êtres. Exemple : justice, charité, sagesse.

La première lettre du nom commun est une minuscule.

Modifications du nom.

Tout nom est masculin ou féminin (genre).

Tout nom est singulier ou pluriel (Nombre).

Le genre.

On reconnaît qu'un nom appartient au genre masculin lorsqu'on peut le faire précéder de le ou un. Exemple : le fermier, un serpent, le banc, un arbre. Sont du genre féminin les noms devant lesquels on peut mettre la ou une. Exemple : la nièce, une vipère, la table, une église.

Le féminin s'obtient :

a) En ajoutant *e* au mot masculin. Exemple : cousin, cousine.

Nota. — Les noms terminés en *er* prennent en plus un accent grave. Exemple : berger, bergère, écolier, écolière.

b) En doublant la consonne finale et en ajoutant *e*. Exemple : gardien, gardienne ;

c) En ajoutant *sse*, Suisse, Suissesse ;

d) En changeant *eur* en *euse*, *teur* en *trice*. Exemple : vendeur, vendeuse ; instituteur, institutrice ; moniteur, monitrice ;

e) Par des mots différents. Exemple : frère, sœur ; oncle, tante ; cerf, biche ; lièvre, hase.

Le nombre.

Le nombre est la propriété qu'ont les noms de représenter un ou plusieurs êtres par un changement de leur terminaison et du déterminatif qui les précède.

Il existe deux nombres : le singulier et le pluriel.

Un nom est au singulier, lorsqu'il représente l'idée d'un seul être. Exemple : le banc, une plante.

Il est au pluriel, quand il désigne plusieurs êtres. Exemple : les arbres, deux chevaux.

On forme le pluriel des noms en y ajoutant la lettre *s*. Exemple : le banc, les bancs.

Les noms terminés par *s*, *x* ou *z*, ne changent pas au pluriel. Exemple : le bois, les bois ; la croix, les croix ; le gaz, les gaz.

Les noms terminés par *al* changent cette finale en *aux*. Exemple : l'animal, les animaux. Bal, bancal, carnaval, chacal, pal, régal font exception et prennent *s*.

Aïeul, ciel et œil font au pluriel, aïeux, cieus et yeux.

Les noms terminés par *ail* suivent la règle générale. Le rail, les rails. Il faut excepter : bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail qui changent *ail* en *aux*. Exemple : le bail, les baux

Nota. — Le pluriel de bétail fait bestiaux.

Les noms terminés au singulier par *au* et *eu* prennent *x* au pluriel, excepté *landau* et *bleu* qui prennent *s*. Exemple : le troupeau, les troupeaux ; le cheveu, les cheveux.

Quelques noms ayant la même consonnance finale ont déjà *x* au singulier. Ce sont : le faux, le taux, la chaux, la faux ; le chartreux, le creux, le gueux, le lépreux, le miséreux, le preux.

Les noms en *ou* prennent *s* au pluriel. Exemple : le clou, les clous. — Bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou font exception et prennent *x*. Exemple : le caillou, les cailloux.

Certains noms terminés par le son *ou* ont déjà *x* au singulier. Ce sont : le courroux, l'époux, le houx, le saindoux, la toux.

L'article.

Le nom seul est vague et indéterminé. Il peut être déterminé de différentes manières, en premier lieu par l'indication du genre et du nombre. Le genre et le nombre sont indiqués par *l'article*. Exemple : Garçon, le garçon ; vache, la vache ; banc, le banc.

Il n'y a en français qu'un article qui prend trois formes : *le*, pour le masculin singulier, exemple : le cheval ; *la*, pour le féminin singulier, exemple : la table ; et *les*, pour le pluriel des deux genres, exemple : les tableaux, les maisons.

Pour éviter un hiatus, le *e* et le *a* de *le*, *la*, se suppriment, s'élident devant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet. On dit : *l'arbre* au lieu de *le arbre* ; *l'église* au lieu de *la église*. L'article s'appelle alors élidé. La lettre supprimée est remplacée par une apostrophe.

L'article s'unit aux mots *à, de,* pour former *au,* au lieu de *à le,* exemple : Je vais *au* village, pour *à le* village ; *aux,* au lieu de *à les.* Exemple : Je donne une récompense *aux* enfants, pour *à les* enfants ; *du,* au lieu de *de le.* Exemple : Louis mange *du* pain, pour *de le* pain ; *des,* au lieu de *de les.* Exemple : J'ai rencontré *des* hommes, pour *de les* hommes.

Cette réunion se nomme contraction.

Au, aux, du, des, sont donc des articles contractés.

Au et *du* s'emploient devant les noms masculins singuliers commençant par *une* consonne ou un *h* aspiré.

Aux et *des* s'emploient devant tous les noms pluriels.

L'adjectif.

L'article ne détermine le nom qu'imparfaitement. Pour le déterminer d'une manière complète, il existe plusieurs moyens. En premier lieu, on a recours à l'*adjectif.*

L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom, soit pour le qualifier, soit pour le déterminer. Exemple : la pomme rouge, mon livre.

Il y a deux sortes d'adjectifs : l'adjectif *qualificatif* et l'adjectif *déterminatif.*

L'adjectif *qualificatif* précise le sens du nom en y ajoutant une qualité, une manière d'être, c'est-à-dire, la manière dont les personnes, les animaux et les choses se présentent à nos sens ou à notre esprit. Exemple : L'enfant *propre.* Un vieillard *chauve.* L'écureuil *agile.* Le cheval *docile.* Une pomme *aigre.* Le *vieux* pupitre. L'élève *intelligent.* La fille *pieuse.* Une sœur *obéissante.*

L'adjectif qualificatif accompagne le nom, c'est-à-dire, le précède ou le suit immédiatement.

On peut aussi le rattacher au nom ou au pronom au moyen du verbe être. Dans ce cas, il s'appelle *attribut.* Exemple : Une *haute* montagne. Un sentier *étroit.* Jules est *studieux.*

L'adjectif qualificatif s'accorde *en genre et en nombre* avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Il a donc une forme spéciale pour le féminin et pour le pluriel.

Quand un même adjectif *qualifie plusieurs noms au singulier,* il se met *au pluriel et au masculin* si les noms ne sont pas tous du même genre. Exemple : Nous avons un domestique et une servante âgés.

Formation du féminin.

On forme le féminin des adjectifs en ajoutant la lettre *e* au masculin. Exemple : Le garçon obéissant, la fille obéissante ; le champ voisin, la prairie voisine.

Les adjectifs terminés par *e* ne changent pas au féminin. Exemple : L'écolier docile, l'écolière docile ; un honnête homme, une femme honnête.

Les adjectifs terminés par *er* prennent en plus un accent grave sur l'avant dernier *e*. Exemple : le duvet léger, la plume légère.

Les adjectifs terminés par *et, eil, en, on, et*, doublent la consonne finale avant de prendre le *e* muet. Exemple : Le bonheur *éternel*, la souffrance *éternelle*. Le raisin *vermeil*, la pomme *vermeille*. Le mur *ancien*, la maison *ancienne*. Le bon père, la *bonne* mère. Le frère *cadet*, la sœur *cadette*.

Il faut excepter *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret* qui prennent l'accent grave, au lieu de doubler la consonne finale.

Les adjectifs terminés par *f*, changent *f* en *v* et prennent *e* muet. Exemple : un fruit *hâtif*, une cerise *hâtive*.

Les adjectifs terminés par *x*, changent le *x* en *s* et prennent *e* muet. Le cerf *peureux*, la biche *peureuse*.

Les adjectifs, *doux, faux, jaloux, roux*, font *douce, fausse, jalouse, rousse* au féminin.

Les adjectifs terminés par *eur*, changent *eur* en *euse*. Exemple : Un garçon boudeur, une fille boudeuse.

Les adjectifs en érieur prennent *e* muet. Exemple : Le cours supérieur, la classe supérieure.

Majeur, meilleur, mineur suivent également la règle générale. *Enchanteur, pêcheur, vengeur*, changent *eur* en *eresse*. Le bord du lac enchanteur, la rive enchanteresse. L'homme pêcheur, la femme pécheresse.

Les adjectifs en *teur* changent *teur* en *trice*. Un mur protecteur, une digue protectrice.

Tous les adjectifs en *an* suivent la règle générale, sauf *paysan* et *rouan* qui prennent deux *n* au féminin. Exemple : Un cheval alezan, une jument alezane.

Tous les adjectifs en *ais* prennent simplement un *e* muet, excepté *épais* qui fait *épaisse*, *frais* qui fait *fraîche*. Exemple : Un mot niais, une réponse niaise.

Tous les adjectifs en *as* doublent le *s* et prennent *e* muet, à l'exception de *ras* qui fait *rase*. Exemple : Un bœuf gras, une marmotte grasse.

Tous les adjectifs en *il* prennent simplement un *e* muet final, sauf *gentil* qui fait *gentille*. Exemple : Un jeu puéril, une réflexion puérole.

Tous les adjectifs en *ot* suivent la règle générale, excepté *sot*, *pâlot*, *vieillot* qui doublent le *t* avant de prendre *e* muet. Exemple : Un enfant dévot, une mère dévote.

Les adjectifs en *gu* prennent *e* surmonté d'un tréma. Exemple : Le poinçon aigu, la pointe aiguë.

Caduc, *public*, *turc*, *grec*, font *caduque*, *publique*, *turque*, *grecque*.

Bénin, *malin* font *bénigne*, *maligne*. Exemple : Un mal bénin, une fièvre bénigne.

Les autres adjectifs en *in* suivent la règle générale. Ainsi *enclin*, *mutin*, etc., font *encline*, *mutine* au féminin.

Favori, *coi*, font *favorite*, *coite*. Exemple : Mon plaisir favori, ma récréation favorite.

Long, *oblong*, font *longue*, *oblongue*. Exemple : Un plateau oblong, une table oblongue.

Tiers fait *tierce* au féminin.

Beau, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, ont deux formes au masculin singulier. Afin d'éviter un hiatus, on dit : *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, devant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet. De cette seconde forme on obtient le féminin en doublant la consonne et en ajoutant un *e* muet. Exemple : *Beau* château, *bel* arbre, *belle* maison. *Nouveau* chemin, *nouvel* instrument, *nouvelle* route. *Fou* projet, *fol* espoir, *folle* espérance. *Corps mou*, *mol* édredon, *terre molle*. *Vieux* drap, *vieil* homme, *vieil* édifice, *vieille* carte.

Ces règles et leurs exceptions établissent que tout adjectif féminin singulier est terminé par *e* muet. Cependant *partisan* et *amateur* n'ont pas de féminin. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES

I

Cahiers de modèles et d'exercices pour la correspondance postale, à l'usage du public, spécialement approprié à l'enseignement scolaire, par Otto Egle, maître secondaire, à Gossau (Saint-Gall). Prix : 50 cent., guide : 1 fr., chez l'auteur.

Une des grosses difficultés dans les relations entre les agents des entreprises de transport et le public, la plus grosse sans doute, naît de